

Chancellerie d'Etat  
Palais du Gouvernement  
Place de la Planta 3  
1951 Sion

Sion, le 15 janvier 2018

**Consultation sur l'avant-projet de loi sur la vidéosurveillance (LVid)**

Madame, Monsieur,

Le PDCVr a pris connaissance de l'objet mis en consultation et du rapport l'accompagnant.

Sur le principe, nous soutenons la mise en place de cette loi, afin d'uniformiser les pratiques sur l'ensemble du canton et de donner des directives claires aux communes sur les procédures à mener.

Sur les détails du projet de loi, nous n'avons pour l'heure pas de remarques particulières à formuler. Toutefois, lors du traitement de la loi par le Grand Conseil, nous serons particulièrement attentifs aux remarques amenées par les communes qui ont déjà mis en place un système de vidéosurveillance et dont l'expérience est donc précieuse pour l'élaboration d'une telle loi.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à cette prise de position, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Gaillard'.

Marie Gaillard  
Secrétaire générale